



www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06/

Association n° W061005229

La Roquette sur Siagne le 10 octobre 2019

M. Patrick GANDIL

Directeur Général de l'Aviation Civile
50 rue Henry- FARMAN
75720 Paris Cedex 15

Objet : Aéroport Cannes Mandelieu - arrêté restrictif du 5 août 2019.

Réf : Votre courrier 190634 DG du 12 septembre 2019

Monsieur le Directeur Général,

Je vous remercie de votre courrier de référence dans lequel vous vous félicitez du dialogue constructif de la phase de concertation préalable à l'adoption de l'arrêté restrictif en objet.

Je tempérerais votre optimisme en vous informant que les informations qui vous sont remontées par vos services me semblent erronées.

En effet, contrairement à ce qui est écrit, les riverains n'ont pas été consultés, ni même informés, du projet d'arrêté qui a été découvert en séance lors de la présentation qui en a été faite en Commission Consultative de l'Environnement en sa séance du 7 juin.

A ma connaissance, les élus, ou leurs représentants, n'ont pas non plus été "consultés" sur le projet, ils ont seulement bénéficié d'une projection privée en sous-préfecture deux jours avant la CCE (voir correspondances du maire de Mougins au préfet à ce sujet en pièce jointe).

Seuls l'aéroport, les utilisateurs de l'aéroport et vos services se sont réunis pour rédiger ce projet.

D'autre part, la consultation publique, pourtant discrète, a fait l'objet de 137 contributions et non de 69 comme indiqué, ce qui ne change rien à la synthèse rédigée par un spécialiste qui serait arrivé aux mêmes conclusions quelles que fussent les contributions.

Votre soutien à notre démarche de demande de transparence concernant l'information des élus et des associations de riverains est apprécié et nous attendons de voir ce que l'aéroport proposera en termes d'accès aux trajectoires en attendant l'accès au "Big Data" dont nous comprenons qu'il sera accessible en 2020. Par contre l'accès immédiat aux données brutes des capteurs de bruits de la plateforme, qui ne devrait pas poser de problème, semble soumis à des tergiversations que les riverains ont du mal à comprendre.

Veillez agréer, M. le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée,

A. Dauphin
Président ADNA
Administrateur UFCNA

Tél: 06 03 72 23 16 Email : albert.dauphin@adna06.fr

Copie :

- Mme Elisabeth BORNE, Ministre de la transition économique et solidaire**
- M. Bernard GONZALEZ, Préfet des Alpes Maritimes**
- Mme Anne FRACKOWIAK-JACOB, Sous-Préfète des Alpes Maritimes**
- M. Gilles LEBLANC, Président de l'Acnusa**
- M. Dominique THILLAUD, Président du Directoire ACA**

- Mme Chantal BEER-DEMANDER, Présidente UFCNA**
- M. Richard GALY, maire de Mougins**

PJ : 1) Lettre de M. Richard Galy, maire de Mougins, Conseiller Régional, 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins à Mme la Sous-préfète de Grasse en date du 17 juillet 2019.

2) Lettre de M. Richard Galy, maire de Mougins, Conseiller Régional, 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins à Mme la Sous-préfète de Grasse en date du 16 septembre 2019.